







cahiers de documentation syndicale - n° 416 - août 2025

Édito:

Injuste!

Sans légitimité démocratique et sans majorité à l'Assemblée, sinon au prix d'alliances de circonstance anti-sociales ou anti-écologiques avec le RN, Bayrou entend poursuivre et amplifier la politique de casse sociale engagée depuis 2017.

Après les 50 milliards de coupes dans la dépense publique en 2025, auxquels se sont déjà ajoutés 12 milliards de gels de crédits, Bayrou a présenté, en plein été, un plan d'austérité sociale inédit par son ampleur et sa violence pour 2026 : 44 milliards d'économies supplémentaires, ciblées exclusivement sur la dépense sociale, les services publics et leurs agent·es. Gel des prestations sociales et du barème de l'impôt, nouveau durcissement de l'indemnisation

chômage, non revalorisation des retraites et suppression de l'abattement fiscal pour les retraité·es, économies sur l'assurance maladie, suppression de deux jours fériés sans compensation salariale, gel du point d'indice et « année blanche » pour les services publics... la liste est longue et lourde de conséquences. Rien que pour l'Éducation nationale, cette « année blanche » signifierait 700 millions de crédits en moins, et entraînerait des milliers de suppressions de postes ainsi que la disparition de toute perspective de revalorisation. Inacceptable!

SIGNEZ LA PÉTITION déjà + de 350 000 signataires





Dans le même temps, les aides inconditionnelles aux entreprises, premier poste de dépense de l'État avec 211 milliards, sont préservées. Les plus grandes sociétés continuent aussi de profiter de généreux allégements fiscaux (40 milliards par an pour le seul ex-CICE), pour le plus grand bonheur des actionnaires du CAC 40 dont les dividendes battent record sur record. Les plus hauts revenus peuvent dormir tranquilles : ni le retour de l'ISF ni la suppression de la flat tax, qui coûtent 4,6 milliards d'euros par an, ne sont envisagés, c'est en effet inutile, la suppression de deux jours fériés devrait rapporter 4,2 milliards et compenser cette dépense... Ces quelques chiffres mettent en lumière l'injustice de ce projet de budget 2026, alors même que les inégalités et la pauvreté explosent depuis 2017 en raison de la politique menée par Macron. Il nous revient de nous mobiliser contre ces orientations délétères et les mobilisations à venir devront nous trouver toutes et tous au rendez-vous.

Dans l'éducation, nous devons aussi obtenir l'abandon du « choc des savoirs » ainsi que du lycée et du bac Blanquer, qui dégradent à la fois les conditions d'étude des élèves et nos conditions de travail. Revalorisations des carrières et hausse des salaires, arrêt de la réforme des concours, doivent aussi figurer au menu de nos combats.

Le SNES-FSU sera au rendez-vous, comme il l'est pour **décrypter l'irruption des lA génératives dans nos pratiques**, alors que le Ministère pousse à leur adoption, aveuglé sans doute par la perspective de réaliser des économies de personnels, au mépris des risques pour l'apprentissage des élèves. Inscrivez-vous au stage organisé le 7 octobre.

Le SNES-FSU vous aide aussi à y voir clair dans la **réforme de la protection sociale complémentaire**, qui nous contraindra quasi toutes et tous à une affiliation à la MGEN au cours de ce premier trimestre, pour une couverture effective au printemps 2026. Participez à nos stages départementaux les 14, 16 et 17 octobre.

En 2025-2026, le SNES-FSU reste à vos côtés! En 2025-2026, syndiquez-vous!

STAGES SNES-FSU

COMPLÉMENTAIRE SANTÉ

Le gouvernement a imposé une réforme de la protection sociale complémentaire (PSC), qui doit entrer en vigueur en avril 2026. Les agent-es seront contraint-es à adhérer à un contrat collectif de complémentaire santé obligatoire, au profit d'un prestataire choisi après appel d'offre, la MGEN-CNP. En contrepartie de cette obligation, l'employeur participe financièrement à l'adhésion de ses agent-es.

Le SNES-FSU ne partage pas les logiques libérales qui sous-tendent cette réforme et amplifient la marchandisation de la santé au détriment de la Sécurité Sociale.

Le SNES-FSU s'est néanmoins engagé dans les négociations afin d'obtenir plus de solidarité et pour améliorer ce dispositif, par exemple en terme de panier de soins

Au travers de ce stage syndical nous essaierons de répondre à toutes les questions qui se posent, de donner toutes les informations pratiques (Pourquoi une adhésion obligatoire à la MGEN ? Quelles démarches ? Quelles dérogations possibles ? Combien ça coûte ? Et la prévoyance ? Qu'est-ce que c'est ? Quelle prise en charge ?) et de tracer les pistes pour faire aboutir notre revendication d'une prise en charge à 100 % des soins prescrits par la Sécurité sociale car nous avons la conviction qu'il n'est de meilleur système.

► Brive 14 octobre, 14h30 lycée D'Arsonval

- ► Guéret 16 octobre, 14h30 lycée Favard
- ► Limoges 17 octobre, 14h30 lycée Dautry

INSCRIPTIONS

!! AU PLUS TARD LES 14, 16 ET 17



COMBIEN ÇA COÛTE ? LE CALCULATEUR SNES





S'ARMER FACE À L'OFFENSIVE DES IA DANS L'ÉDUCATION NATIONALE

Dans le prolongement de la numérisation, les IA ont fait une apparition fulgurante dans l'Éducation nationale : choc des savoirs, nouveaux programmes, « plans d'investissement » ministériels, formation initiale et continue, formation des élèves, etc...

Il est important de prendre le temps de réfléchir collectivement au sens de cette offensive. Afin de la mettre à distance, la comprendre, la contextualiser, d'en anticiper les conséquences et possiblement d'y résister.

La journée proposera trois axes de réflexion :

•quels effets des IA pour les apprentissages des élèves ?

•quelles conséquences sur nos métiers ? •quelles menaces pour le service public ?



INSCRIPTIONS !! AU PLUS TARD LE 7
SEPTEMBRE

Mardi 7
Octobre
2025

LIMOGES
Lycée
Renoir

Animé par
Christophe Cailleaux
Enseignant en lycée et
co-responsable du groupe numérique
au SNES-FSU

